



# ENGAGEMENT ÉTHIQUE

L'opération parisienne de décompte des personnes en situation de rue, conduite dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion (action n° 105), a pour finalité de mieux connaître la situation de ces personnes, dans le but d'améliorer les réponses qui leur sont proposées. Elle ne consiste pas à proposer des solutions le jour-même de l'opération, même si des situations d'urgence pourront être signalées à cette occasion.

L'opération repose sur la mobilisation d'équipes constituées de professionnels et de citoyens volontaires qui vont, rue par rue, à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion, pour leur proposer de répondre à un questionnaire. Les réponses permettront de disposer d'éléments d'analyse précieux pour faire évoluer les politiques de solidarité à Paris. La collecte des informations se fait sous la responsabilité de la Mairie de Paris. Les résultats seront ensuite exploités par un comité scientifique.

**Chaque personne est libre de répondre ou non aux questions posées, et son anonymat est garanti : l'engagement éthique ci-dessous, signé individuellement par chaque personne participant à l'opération, précise des éléments essentiels de méthode.**

**Je soussigné.e M. / Mme..... me suis porté(e) volontaire pour participer au décompte de personnes en situation de rue réalisé durant la nuit du 15 février 2018 au 16 février 2018, dans le cadre déterminé conjointement par les signataires du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion.**

Lors de la réalisation de ce décompte, en tant que volontaire, je m'engage à :

- ★ Faire partie d'une équipe placée sous la responsabilité d'un professionnel.
- ★ Respecter pleinement le cadre méthodologique qui me sera présenté, les consignes qui me seront communiquées par les professionnels, et à participer à la formation qui sera donnée dans mon arrondissement le jour-même de l'opération, à 20h (le lieu exact sera précisé par mail dans les jours précédant l'opération).
- ★ Respecter les personnes que je rencontre, et notamment à ne pas les importuner, déranger ou réveiller.
- ★ Garantir l'anonymat des personnes, respecter la confidentialité des données recueillies et notamment ne communiquer aucune information relative à la situation des personnes rencontrées, hors situations dans laquelle la personne elle-même souhaiterait que sa situation soit portée à la connaissance des intervenants sociaux référents.
- ★ Observer la plus grande discrétion, dans le respect et la dignité des personnes, et ainsi ne collecter, réaliser ou diffuser aucune image des personnes rencontrées, ainsi que la plus grande réserve dans mon utilisation des réseaux sociaux avant, pendant et après l'opération à laquelle je participe.

**Votre inscription à l'opération vaut acceptation de cet engagement**